



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 26 novembre 2018

Résolution de M. Vincent Brayer du 6 novembre 2018 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à son interpellation urgente : « La Ville de Lausanne est-elle solidaire avec l'Aquarius ? »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 6 novembre 2018, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de M. Vincent Brayer « La Ville de Lausanne est-elle solidaire avec l'Aquarius ? », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de M. Vincent Brayer :

« Le Conseil communal de la Ville de Lausanne exprime son entier soutien à la demande faite au Conseil Fédéral par des milliers de citoyennes et de citoyens, des personnalités, des élues et élus fédéraux, cantonaux et municipaux, d'accorder le pavillon suisse au navire de sauvetage "Aquarius" et souhaite que la Municipalité fasse tout son possible pour demander au Conseil fédéral d'agir dans ce sens ».

Réponse de la Municipalité

Pour faire suite à votre résolution du 6 novembre 2018 demandant à la Municipalité de faire tout son possible pour que le Conseil fédéral accorde un pavillon suisse au navire Aquarius, la Municipalité vous informe qu'elle a envoyé, en date du 12 novembre 2018, un courrier au Conseil fédéral.

Ce courrier transmet la résolution de votre Conseil au Conseil fédéral et exprime l'appui de la Municipalité à celle-ci.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

Annexe : copie du courrier adressé le 12 novembre 2018 au Conseil fédéral



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1002 Lausanne

COPIE

Conseil fédéral
Palais fédéral
3003 Berne

dossier traité par SCS/CD
notre réf. IdAff 318854 / A.1 178 – sk

Lausanne, le 12 novembre 2018

Soutien à l'octroi d'un pavillon suisse au navire humanitaire Aquarius

Monsieur le Président de la Confédération,
Mesdames les Conseillères fédérales,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

Par la présente, la Municipalité de Lausanne souhaite exprimer son soutien à l'octroi d'un pavillon suisse au navire Aquarius, affrété par l'association SOS Méditerranée.

Actuellement sans pavillon, le navire est contraint de rester à quai. La Municipalité estime que la mission de l'Aquarius, à savoir le sauvetage des personnes en détresse en mer, est indispensable à la survie de nombreuses personnes en danger.

C'est pourquoi, avec le soutien de son Conseil communal, elle demande à la Confédération helvétique d'accorder un pavillon suisse au navire Aquarius pour des raisons humanitaires, conformément à la législation sur la navigation maritime.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter